

N°134 : AVRIL 2010

LE FAX



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : RENFORCER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Le 1er avril, Martine Aubry, présidente de la Communauté urbaine a installé le Conseil de développement partiellement renouvelé. Il compte désormais 180 membres, de 18 à 77 ans.

« Nous ne pouvons pas penser les grands projets sans avoir l'avis des principaux acteurs dont vous êtes. [] Votre Conseil est un élément majeur de la gouvernance que nous avons mise en place » a déclaré Martine Aubry. Elle a illustré son propos en rappelant notamment les contributions du Conseil de développement aux Grands débats communautaires, qu'il s'agisse des déplacements, de l'habitat, de l'aménagement du territoire, du développement économique ou du développement durable. Après avoir rappelé le « grand projet de construire cette Eurométropole du XXI^e siècle, de porter une ambition commune que nous voulons partager avec nos concitoyens ».

La présidente de la Communauté urbaine a indiqué quelques uns des sujets pouvant être approfondis par le Conseil qu'elle considère comme un « think tank métropolitain » au service des élus: université et recherche, plan climat, jeunesse, rayonnement, nouveaux indicateurs de développement, handicap...

Didier Paris, président du Conseil de développement, a repris cette idée en insistant sur le rôle du Conseil commun aux quelque 500 autres Conseils en France: « construire un dialogue autour des thématiques qui reprennent les grands enjeux » des territoires.

Le Conseil de développement en résumé :

- 180 membres
- 3 collèges : économique (58 membres), sociétal (58) et « personnes physiques » (64 dont 20 issus des territoires voisins)
- 64 femmes (35,5%)
- 69 nouveaux membres (38%)
- 20 jeunes de moins de 30 ans (11%)
- Âge moyen : 48 ans
- Mandat de 4 ans renouvelable une fois

La réunion s'est poursuivie par la présentation des travaux relatifs à la coopération culturelle. Olivier Henno, premier vice-président de LMCU et Catherine Cullen, conseillère communautaire, tous deux pilotes du groupe de travail Culture de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, ont témoigné de l'apport concret et audacieux du Conseil de développement: plusieurs de ses propositions ont déjà retenu l'attention des élus, comme celle d'organiser des Assises culturelles de l'Eurométropole. Le Conseil poursuivra la réflexion dans ce domaine en coopération avec les territoires de l'arc sud de Lille dès le mois de juin.

Séverine Flahaut

CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'HABITAT

→ Le 28 avril, se tiendra la première Conférence annuelle de l'habitat organisée par LMCU qui réunira responsables politiques et acteurs du logement. Elle sera consacrée à l'impact de la crise sur le marché immobilier et aux avancées de la politique locale de l'habitat.

À cette occasion, Nathan Starkman présentera la conjoncture immobilière locale à partir de la nouvelle publication de l'Agence « Habitat: chiffres et tendances. Lille Métropole » qui propose de suivre l'évolution des marchés fonciers et immobiliers dans la métropole lilloise et dont le premier numéro est publié à l'occasion de la Conférence.

JOINING FORCES

→ La conférence finale du groupe de travail européen Urbact Joining Forces aura lieu le 18 mai à LMCU. Elle présentera les conclusions de deux années d'échanges et de réflexion sur le développement stratégique et de gouvernance à l'échelle des régions urbaines face aux principaux défis de l'Europe urbaine: compétitivité, cohésion et durabilité. Deux tables rondes engageront le débat avec les partenaires de Joining Forces d'une part, et des représentants d'organismes européens d'autre part. La veille les partenaires européens pourront découvrir l'aire métropolitaine de Lille par des visites commentées à la fois en Belgique et dans le Bassin minier.

LANCEMENT DU PROJET TRANSVISITE

→ Les CCI Grand Lille et de Dunkerque du côté français, l'Unizo et le WES du côté flamand ont lancé un projet Interreg baptisé Transvisite, auquel sont associés le Conseil régional Nord - Pas de Calais, la Province de Flandre occidentale, ainsi que les agences d'urbanisme de Lille Métropole et de Dunkerque. Ce projet a pour but de mieux connaître la réalité des échanges commerciaux transfrontaliers, mais surtout, après une vaste enquête (11 000 ménages), de définir et mettre en place des plans d'actions visant à développer ces échanges.

LES PYRAMIDES D'ARGENT

→ Le 30 mars, la Fédération des promoteurs constructeurs du Nord a organisé le concours des Pyramides d'argent destiné à valoriser des opérations privées d'habitat ou de bureaux, en projet ou réalisées. Le jury était composé de représentants du CAUE Nord, de l'Agence, du journal Le Moniteur, de la CNAB et de sponsors (Groupement industrie promotion, Gaz Réseau Distribution France et Cetelem). Il a distingué :

- « le carré d'Arcole » à Lille Wazemmes, (promoteur Nacarat, architecte Chiani Chappey), grand prix régional et prix de l'esthétique immobilière ;
- « Onix » à Eurailille (promoteur Vinci, architecte Dominique Perrault), prix de l'immobilier d'entreprise ;
- « les Costans » à Lille Fives (promoteur Pierres et Territoires de France, architecte Escudé Feraut), prix Gaz Réseau Distribution France ;
- « le Vérose » à Eurailille, (promoteur Icade, architecte Dominique Perrault), prix de l'innovation.

GÉRARD MARY

Président du Conseil de développement
de la région de Reims

Le Conseil de développement de la région de Reims, le CD2R, est né en décembre 2008 de la volonté de la nouvelle majorité municipale et communautaire de fusionner les deux conseils initiaux, pour dynamiser la réflexion et la représentativité en associant dans la même démarche les habitants ruraux et les habitants urbains. Dans le concert des grandes ambitions politiques*, le CD2R joue sa partition en s'appuyant sur des valeurs : placer l'humain au cœur de tout projet ; s'appuyer sur notre histoire nourrie des mouvements coopératifs, des solidarités, du mutualisme ; valoriser les potentialités locales. Notre Conseil commence à trouver sa place. Nous sommes, certes, au service des élus, de ceux qui prennent les décisions, mais à quoi servirions-nous si nous ne leur disions que ce qu'ils souhaitent entendre?...

Le mode de fonctionnement du Conseil de développement, la désignation de ses instances et leur renouvellement périodique, constituent un gage de dynamisme dans la capacité à animer le débat public. Le président du Conseil de développement de Lille nous a dit : « les territoires qui bougent sont ceux où il y a du débat ». C'est une belle formule, presque une devise pour nos instances.

Acquérir une certaine indépendance, et user au besoin d'impertinence, c'est l'autre leçon que nous avons retenue. Cette indépendance est consolidée par le mode de désignation des membres du Conseil. Nous aussi, nous tenons beaucoup à cet aspect des choses.

Actuellement, à Lille comme à Reims, les questions qui nous préoccupent sont le développement économique dans une logique de développement durable, la cohésion sociale et la place de la culture, ce que nous appelons « la mise en culture des territoires ».

À titre personnel, en tant qu'universitaire et ancien président d'université, je porte une attention particulière aux évolutions de l'enseignement supérieur. Plus que jamais celui-ci doit conjuguer la recherche de la visibilité internationale et la réponse aux besoins sociaux des territoires, pour des jeunes à qui il est nécessaire d'ouvrir plus grandes les portes vers des formations de qualité. Pour Reims, dans ce domaine comme dans d'autres, le choix de l'isolement serait, à tous égards, le plus mauvais.

La journée du 31 mars passée à Lille à l'invitation du Conseil de développement de Lille Métropole a été extrêmement enrichissante pour la délégation rémoise, composée du bureau du CD2R, d'élus et de techniciens de Reims Métropole et de l'Agence d'urbanisme. Nous invitons à Reims, pour une journée de travail du même type, le Conseil de développement de Lille Métropole. Notre coopération est bien partie pour être fructueuse et durable.

*cf. Fax n°127, septembre 2009, Pierre Tridon, Reims 2020, un projet urbain à triple échelle



LES HABITANTS D'EURAILLILLE ENQUÊTE 2009

En juin 2009, la SAEM Euralille, en collaboration avec l'Agence, a réitéré l'enquête effectuée en 2007 auprès des habitants d'Euralille. Cette démarche a pour objectif de mieux connaître le profil sociodémographique de la population résidente, ainsi que ses appréciations et ses attentes, sur le secteur d'Euralille, perçu comme un quartier de bureaux et de commerces plutôt que comme un quartier résidentiel.

En 2007, l'étude était circonscrite au territoire d'Euralille 1 : le secteur central autour du centre commercial et l'îlot Saint Maurice à Lille et le secteur du Romarin à La Madeleine. L'enquête 2009 a été élargie au secteur du Bois Habité d'Euralille 2, récemment habité.

Sur les 2300 logements d'Euralille 1 et 2, 734 réponses ont été recueillies (soit 35%). Les caractéristiques particulières de ce parc résidentiel - une part importante de locataires, dont 35% en résidences-services, des loyers élevés - influent sur le profil de la population. Les ménages sont jeunes (34 ans en moyenne), de petite taille (1,8 personne en moyenne), leurs revenus sont intermédiaires et élevés (revenu moyen de 2440€/mois contre 2170€/mois à Lille). Les habitants, essentiellement des cadres (42% de la population) et des étudiants (15% de la population dont 55% en résidences services) proviennent d'horizons géographiques différents et se sont installés récemment à Euralille. La proximité des gares, la qualité de la desserte et la situation très centrale de l'opération sont des éléments déterminants pour les habitants dans leur choix de vivre à Euralille.

La population est fortement motorisée (73%) ce qui s'explique par la présence de nombreux parkings et le niveau des revenus.

Mais l'utilisation des transports en commun, qui irriguent remarquablement Euralille, est très importante et en augmentation.

La population apparaît plus attachée au quartier que lors de l'enquête précédente. Les résidents sont plus nombreux à déclarer vouloir rester à Euralille et se disent satisfaits (78%) de leur quartier.

Les habitants d'Euralille 1 se reconnaissent comme habitants d'Euralille, une dénomination qui appartenait plutôt, à l'origine, aux élus et aménageurs.

Dans le secteur du Bois Habité, la situation est un peu différente. L'offre en accession est plus importante qu'à Euralille 1 (33% de propriétaires occupants) et le profil des ménages est plus familial (plus de familles plus aisées). Si la satisfaction exprimée pour le quartier est moins massive que dans les autres secteurs, elle devrait s'améliorer avec la fin des chantiers dont les nuisances sont souvent évoquées. Les habitants déclarent habiter le quartier du Bois Habité plutôt qu'à Euralille.

Peut-on dire, à partir de ces enquêtes, qu'Euralille forme un seul et même quartier? En fait, il n'y a pas de continuité physique entre les secteurs d'habitation, séparés par les infrastructures, les îlots de bureaux et commerces ou encore les parcs et jardins. Mais habiter Euralille a un sens pour les résidents. L'achèvement d'Euralille 2 et le développement du secteur de la Porte de Valenciennes, qui créeront un ensemble d'habitation plus vaste et continu, devraient renforcer ce sentiment d'appartenance à un nouveau quartier de Lille.

Sophie Koch

L'Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole

299, Boulevard de Leeds
59777 EURAILLILLE
T. : (33) 03 20 63 33 50
F. : (33) 03 20 63 73 99

agence@lille-metropole-2015.org
www.lille-metropole-2015.org

LE FAX

Directeur de publication : **Nathan Starkman**
Coordination, contact et documentation :
Armelle Delevallée - 03 20 63 33 59
Rédaction : **Agence**
Maquette : **Jean-François Breitenbach**
Impression : **AD Concept**

ISSN : 1633-6658